

Diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier

(Dernière mise à jour le : 21/09/2023)

Historique

Il semble que l'évêché de Saint-Brieuc et l'évêché de Tréguier aient été fondés à la fin du x^e siècle ou au début du x^{ie} siècle à partir du démembrement de l'évêché d'Alet. Il constitue jusqu'à la Révolution française, l'un des neuf évêchés de la Bretagne historique, dont le territoire était principalement constitué par le Pays de Saint-Brieuc.

Le nouveau diocèse de Saint-Brieuc fut érigé canoniquement le 10 avril 1802 par décret du cardinal Caprara, à la suite du concordat qui faisait coïncider les limites diocésaines avec celles de départements récemment créés. L'ensemble des paroisses de l'ancien évêché de Saint-Brieuc y seront intégrées, à l'exception de Bréhan qui rejoindra le Morbihan et donc le diocèse de Vannes. Son organisation fut plusieurs fois remaniées. Un décret de la Congrégation consistoriale, en date du 23 janvier 1852, avait autorisé les évêques de Saint-Brieuc à joindre à ce titre celui de l'évêché de Tréguier.

Responsable des archives

Madame Maryline Ricaud

Adresse du service d'archives

Service des Archives,
Diocèse de Saint-Brieuc
81, rue Mathurin Méheut, CS 44224 - 22042
Saint-Brieuc cedex 2

Téléphone / Fax

Archives historiques : 02 96 68 12 74.
Archives de catholicité : 02 96 68 12 84.

Adresse mail

archives@diocese22.fr

Site internet

<http://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/Archives-diocesa>

Conditions de consultation et de communication

Les archives sont consultables uniquement sur rendez-vous. La salle de lecture comporte deux places. Photocopieuse sur place. Les images numériques sont autorisées.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Volume : 1,8 kl et 420 ml de registres de catholicité. Dates extrêmes : 1790-2000.

Les fonds

Les fonds d'archives conservés sont décrits sur le site du diocèse :
<https://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/archives-historiques/>